



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, composé de 27 membres en exercice, légalement convoqué le 10 avril, s'est réuni à la salle des fêtes de Gélannes, sous la présidence de Monsieur Éric VUILLEMIN, Président.

Membres en
exercice : 27

Présents : 21

Représentés : 5

Suffrages
exprimés avec
pouvoir : 26

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de

CRANCEY : Jean-Pierre MEUNIER - Bernard BERTON

GELANNES : Richard BEGON – Nathalie SOUBRIARD

MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE : Jean-Michel LATOUR – Valérie NOBLET – Adrien ROBIN

PARS-LES-ROMILLY : Marianne JOLY – Béatrice PAYEN - Philippe CAIN

ROMILLY-SUR-SEINE : Éric VUILLEMIN - Marie-Thérèse LUCAS – Adam DA MOTA – Jacques BEAUJEAN – Frédérique HITTler - Gilles MATHIEU – Sophie CORVO – Stéphanie PINTA – Yvan BERNARD – Angélique RANC

SAINT HILAIRE-SOUS-ROMILLY : Patrick NUNEZ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

EXCUSES REPRESENTES : Michel LAMY représenté par Éric VUILLEMIN – Nadine JOLY représentée par Valérie NOBLET – Elisabeth PARIAT représentée par Jean-Michel LATOUR – Virginie LAURENT représentée par Adam DA MOTA – Gilles BOYEZ représenté par Frédérique HITTler

EXCUSES NON-REPRESENTES : Fethi CHEIKH

Madame Nathalie SOUBRIARD a été désignée secrétaire de séance.

N° 26-029 du registre des délibérations

OBJET : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'AUBE (SDDEA) – DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY-SUR-SEINE POUR LA COMPETENCE GEMAPI

Rapporteur : Eric VUILLEMIN

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine a transféré sa compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA), et est à ce titre membre du SDDEA

Ainsi, suite au renouvellement général des conseillers municipaux et conformément à l'article 29 des statuts du SDDEA, il convient de désigner les délégués devant siéger au sein des instances du SDDEA.

Les statuts du SDDEA prévoient que chaque membre désigné 1 délégué par commune par tranche de 2 000 habitants entamée. La Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine se doit donc **de désigner 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants** répartis comme suit, au titre de sa représentation aux instances du SDDEA pour la compétence démoustication :

Commune	Population municipale (Données INSEE 2026)	Nb délégués GEMAPI
CRANCEY	691	1
GÉLANNES	694	1
MAIZIÈRES-LA-GRANDE- PAROISSE	1 528	1
PARS-LÈS-ROMILLY	845	1
ROMILLY-SUR-SEINE	14 959	8
SAINT-HILAIRE-SOUS- ROMILLY	331	1

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-33, L. 5211-1 et L. 5211-8, L.5721-2

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA), et notamment son article 24,

Considérant que peuvent être élus délégués les membres du conseil communautaire ou tout conseiller municipal d'une des communes membres

En vertu de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, Il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination. [...] Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. En l'espèce, à défaut de dispositions en ce sens, le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de procéder à ces désignations par un vote à main levée et à la majorité absolue.

Le Président sollicite ou fait état des candidatures,

A ce titre pour la désignation au siège de délégué titulaire au sein du SDDEA pour la compétence GEMAPI, les candidatures sont les suivantes :

Titulaires

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	MEUNIER	Jean-Pierre
2	GÉLANNES	BEGON	Richard
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	LAMY	Michel
4	PARS-LÈS-ROMILLY	CAIN	Philippe
5	ROMILLY-SUR-SEINE	VUILLEMIN	Éric
6	ROMILLY-SUR-SEINE	LUCAS	Marie-Thérèse
7	ROMILLY-SUR-SEINE	DA MOTA	Adam
8	ROMILLY-SUR-SEINE	LETOLLE	Loïc
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BERNARD	Yvan
10	ROMILLY-SUR-SEINE	GONCALVES	Franco
11	ROMILLY-SUR-SEINE	PACHECO	Denis
12	ROMILLY-SUR-SEINE	BRUIJN	Anneke
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	NUNEZ	Patrick

Pour la désignation en tant que délégué suppléant au sein du SDDEA pour la compétence GEMAPI, les candidatures sont les suivantes :

Suppléants

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	ROULEAU	Kévin
2	GÉLANNES	ALVES REI	Alexia
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	ROBIN	Adrien
4	PARS-LÈS-ROMILLY	JOLY	Marianne
5	ROMILLY-SUR-SEINE	HENINI	Abdenasser
6	ROMILLY-SUR-SEINE	FARIA	DAVID
7	ROMILLY-SUR-SEINE	VACCARO	Jordan
8	ROMILLY-SUR-SEINE	BAKUELA	Gladys
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BEAUJEAN	Dominique
10	ROMILLY-SUR-SEINE	LACOUR	Alain
11	ROMILLY-SUR-SEINE	DUVERNE	Géraldine
12	ROMILLY-SUR-SEINE	SALGADO	Enzo
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	JOURNEY	Vincent



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE :

DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, par application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder à la nomination du délégué titulaire par scrutin secret.

PREND ACTE des candidatures comme suit :

Titulaires

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	MEUNIER	Jean-Pierre
2	GÉLANNES	BEGON	Richard
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	LAMY	Michel
4	PARS-LÈS-ROMILLY	CAIN	Philippe
5	ROMILLY-SUR-SEINE	VUILLEMIN	Éric
6	ROMILLY-SUR-SEINE	LUCAS	Marie-Thérèse
7	ROMILLY-SUR-SEINE	DA MOTA	Adam
8	ROMILLY-SUR-SEINE	LETOLLE	Loïc
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BERNARD	Yvan
10	ROMILLY-SUR-SEINE	GONCALVES	Franco
11	ROMILLY-SUR-SEINE	PACHECO	Denis
12	ROMILLY-SUR-SEINE	BRUIJN	Anneke
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	NUNEZ	Patrick

Suppléants

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	ROULEAU	Kévin
2	GÉLANNES	ALVES REI	Alexia
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	ROBIN	Adrien
4	PARS-LÈS-ROMILLY	JOLY	Marianne
5	ROMILLY-SUR-SEINE	HENINI	Abdenasser
6	ROMILLY-SUR-SEINE	FARIA	DAVID
7	ROMILLY-SUR-SEINE	VACCARO	Jordan
8	ROMILLY-SUR-SEINE	BAKUELA	Gladys
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BEAUJEAN	Dominique

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

10	ROMILLY-SUR-SEINE	LACOUR	Alain
11	ROMILLY-SUR-SEINE	DUVERNE	Géraldine
12	ROMILLY-SUR-SEINE	SALGADO	Enzo
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	JOURNEY	Vincent



CONSTATE qu'il n'y a pas d'autre candidature et qu'elles prennent effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE du résultat de l'élection **des 13 délégués titulaires** de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, au sein des instances du SDDEA pour la compétence Gémapi

Titulaires

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	MEUNIER	Jean-Pierre
2	GÉLANNES	BEGON	Richard
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	LAMY	Michel
4	PARS-LÈS-ROMILLY	CAIN	Philippe
5	ROMILLY-SUR-SEINE	VUILLEMIN	Éric
6	ROMILLY-SUR-SEINE	LUCAS	Marie-Thérèse
7	ROMILLY-SUR-SEINE	DA MOTA	Adam
8	ROMILLY-SUR-SEINE	LETOLLE	Loïc
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BERNARD	Yvan
10	ROMILLY-SUR-SEINE	GONCALVES	Franco
11	ROMILLY-SUR-SEINE	PACHECO	Denis
12	ROMILLY-SUR-SEINE	BRUIJN	Anneke
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	NUNEZ	Patrick

PREND ACTE du résultat de l'élection des **13 délégués suppléants** de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, au sein des instances du SDDEA pour la compétence Gémapi.

Suppléants

	Commune	Nom	Prénom
1	CRANCEY	ROULEAU	Kévin
2	GÉLANNES	ALVES REI	Alexia
3	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	ROBIN	Adrien
4	PARS-LÈS-ROMILLY	JOLY	Marianne
5	ROMILLY-SUR-SEINE	HENINI	Abdenasser
6	ROMILLY-SUR-SEINE	FARIA	DAVID
7	ROMILLY-SUR-SEINE	VACCARO	Jordan
8	ROMILLY-SUR-SEINE	BAKUELA	Gladys
9	ROMILLY-SUR-SEINE	BEAUJEAN	Dominique
10	ROMILLY-SUR-SEINE	LACOUR	Alain
11	ROMILLY-SUR-SEINE	DUVERNE	Géraldine
12	ROMILLY-SUR-SEINE	SALGADO	Enzo
13	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	JOURNEY	Vincent

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Eric VUILLEMIN

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Copie conforme transmise le _____ à :

- Madame la Trésorière de Romilly-sur-Seine ;
- Monsieur le Président du SDDEA ;
- Service FINANCES,
- Membres Titulaires et Suppléants.

Le Président,

Eric VUILLEMIN